

Le SYTTOM 19 et Veolia posent la première pierre de la nouvelle Usine de Valorisation Énergétique

Saint-Pantaléon-de-Larche (Brive, département de la Corrèze), le 19 juin 2026. Le SYTTOM 19 avec ses partenaires Veolia et VINCI Construction viennent de poser la première pierre de la nouvelle Usine de Valorisation Énergétique (UVE). Cette cérémonie de lancement officiel des travaux est l'aboutissement de cinq années de préparation. Un investissement de 110 millions d'euros avec à la clé : une infrastructure majeure pour le territoire corrézien qui va transformer la gestion des déchets et renforcer l'autonomie énergétique régionale.

La concrétisation d'une vision stratégique pour la Corrèze, Brive et leurs partenaires de proximité

Depuis le choix du candidat et jusqu'à l'obtention des autorisations, en passant par la signature des contrats et la recherche des financements, cette première pierre symbolise l'aboutissement d'un projet engagé depuis cinq ans.

Cette nouvelle unité de valorisation énergétique (UVE) viendra remplacer l'installation actuelle, mise en service en 1972. Après plus de cinquante-cinq années d'exploitation, celle-ci laissera place à des espaces verts favorisant la préservation de la biodiversité locale.

Face aux enjeux croissants liés à la gestion des déchets, le SYTTOM 19 a fait un choix à la fois responsable et visionnaire : privilégier la valorisation énergétique en substitution de l'enfouissement, dans le respect des objectifs nationaux et régionaux visant à réduire l'impact environnemental des déchets et à promouvoir l'économie circulaire.

Grâce à cette démarche, le territoire corrézien s'affirme comme un acteur de premier plan de la transition écologique.

Cette installation vient également conforter un choix stratégique à l'échelle régionale pour le bassin de Brive et renforcer la coopération engagée avec les partenaires du Lot, (le SYDED 46), et de la Dordogne, (SMD3), dans le domaine de la gestion des déchets, comme cela a déjà été le cas dans d'autres secteurs.

Le partage des compétences, des équipements et des infrastructures traduit une vision à long terme. Il permet d'assurer, à l'échelle des territoires concernés, une organisation cohérente et complémentaire du traitement des déchets, avec le tri des emballages dans le Lot et en Dordogne, et la valorisation énergétique des déchets non recyclables au sein des installations corréziennes.

Un bond en avant sur le plan énergétique

La future UVE offrira des performances énergétiques sans commune mesure avec l'installation actuelle. La mise en service est prévue pour fin 2028 / début 2029.

- **79 200 tonnes/an**
de capacité de traitement des déchets.
- **41 GWh/an**
d'énergie électrique produite, couvrant l'équivalent de la consommation d'éclairage annuelle de 2 950 foyers.
- **31 GWh chaleur/an**
produite pour le réseau urbain, équivalent à la consommation de chauffage annuelle de 6 500 foyers.
- **50 000 tonnes/an**
de vapeur pour l'usine Blédina, soit l'équivalent de la consommation annuelle de chauffage de 7 200 foyers.

Un engagement environnemental et humain

Conçue avec des matériaux locaux pour une intégration harmonieuse dans le paysage corrézien, la nouvelle UVE disposera de 5000 m² dont 2000 m² d'espaces verts avec 25 espèces végétales endémiques, propres à la région et 3000 m² pour le parcours biodiversité. Elle intègre des technologies innovantes : le traitement des fumées à sec -pour minimiser les émissions- et la réutilisation de l'eau dans le processus de production garantit zéro rejet liquide. Ce projet a aussi une dimension humaine. Les 24 agents qui travaillent aujourd'hui dans une installation qui fonctionne 24h/24 et 7j/7, bénéficieront d'un outil industriel entièrement rénové qui améliorera leurs conditions de travail et qui répondra aux standards actuels de confort et de sécurité. Le chantier s'inscrit dans une démarche responsable attentive aux riverains et à l'environnement.

Un ancrage territorial fort

Sous le pilotage de VINCI Construction Grand Projet, le chantier s'appuie sur des compétences locales. Il mobilisera jusqu'à 200 personnes au plus fort de l'activité et contribuera à dynamiser le territoire. Plus de 80% des entreprises qui participent aux travaux sont issues de Nouvelle-Aquitaine (dont 43% viennent de Corrèze). Une gouvernance innovante associera étroitement collectivités et entreprises locales tout au long des travaux.

Un circuit pédagogique pour sensibiliser le public

Veolia et le SYTTOM 19 s'engagent à sensibiliser le grand public et les générations futures aux enjeux de la gestion des déchets à travers une démarche pédagogique et transparente. Cette démarche comprend un circuit de visite complet (du tri à la valorisation énergétique), des ateliers interactifs pour les scolaires et le grand public, et une pédagogie active sur la réduction des déchets et l'économie circulaire. Les nouveaux bureaux du SYTTOM 19, déjà en place, accueilleront dans le futur une salle pédagogique, point de départ de ce parcours découverte.

Les étapes clés du projet

Notification du marché	Juillet 2024
Démarrage du partenariat avec Veolia	Janvier 2025
Autorisation préfectorale	6 février 2026
Pose de la première pierre	19 juin 2026
Construction de la nouvelle UVE	De 2026 au 1 ^{er} semestre 2028
Mise en service de la nouvelle UVE	Fin 2028- Début 2029
Démolition de l'ancienne UVE	1 ^{er} semestre 2029
Remise en état des terrains et aménagement extérieur	3 ^{ème} trimestre 2029

Contacts presse
SYTTOM 19
Laurent Gaudichaud : 06 58 93 96 73

VEOLIA
Katia Crétois : 06 14 55 24 98

A propos du SYTTOM 19 :

Le SYTTOM 19 est le syndicat dédié à la gestion des déchets sur un territoire de 359 communes pour une population de 280 000 habitants dans le département de la Corrèze et plusieurs intercommunalités limitrophes. Il coordonne le traitement et la valorisation des déchets pour l'ensemble de ses collectivités membres, dans une démarche résolument tournée vers le développement durable.